

LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

VOL. 32, No 46

Vendredi, 10 décembre 1965

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.

LE TEMPS DE L'AVENT

*Car les deuils ont suivi les révoltes du monde,
Et la justice où meurt la Charité.
Le linceul est immense et la fosse profonde
Où descend, dans sa nuit, l'aveugle humanité.*

L'abbé Arthur LACASSE

Nous venons d'entrer dans le Temps de l'Avent.

L'Evangile nous rappelait, dimanche, notre fin dernière. Cela sera bientôt venu: car, la vie de l'homme n'est qu'un jour, dont le soir l'enveloppe d'ombre et de mystère.

La vie de l'homme n'est qu'une année, dont le printemps passe vite. Floraisons, moissons, brises parfumées, soleils merveilleux, joies de vivre, enivrement des beaux jours: TOUT CELA fuit à tire d'ailes.

Déjà, c'est l'automne. Tout a pâli. Tout s'est fané. L'ombre étend sur toutes choses son voile endeuillé, et son malaise dans les coeurs. Une année s'achève, et la nature pleure...

Ainsi, l'humanité, après avoir connu le charme, la grâce des printemps pleins de promesses, et l'éclosion enivrante des productions de la pensée, de l'art, de la science, du génie, éprouvera la mélancolie, l'angoisse de pressentir la fin suprême.

Chaque année, l'Eglise, en mère sage, nous remet en mémoire les grandes vérités de notre fin dernière. Elle connaît la nature oublieuse de ses enfants; leur faiblesse en présence des sollicitations aux plaisirs.

Depuis un certain nombre d'années, on semble oublier le vrai sens de Noël, Fête à laquelle nous devons nous préparer durant le Temps de l'Avent. Hélas! le mercantilisme s'incruste de plus en plus dans la mentalité des chrétiens. On en est presque arrivé à considérer cette époque de l'année comme un prétexte à toutes sortes d'excentricités. Certes, il est louable d'échanger des cadeaux entre parents et amis. Tout de même, ne convient-il pas de pratiquer, en cette occasion, une raisonnable économie. Cependant, ce n'est pas dans ce domaine que se commet le plus d'extravagances. Non. "C'est le temps des Fêtes", pensent trop de gens, peu scrupuleux de la manière de célébrer ces fêtes. Aussi, l'on s'en donne à coeur joie dans le boire et le manger. Dans le boire, surtout, n'y a-t-il pas trop d'abus? Ne l'oublions pas, l'usage immodéré des liqueurs enivrantes peut produire des effets désastreux pour l'âme et pour la santé du corps.

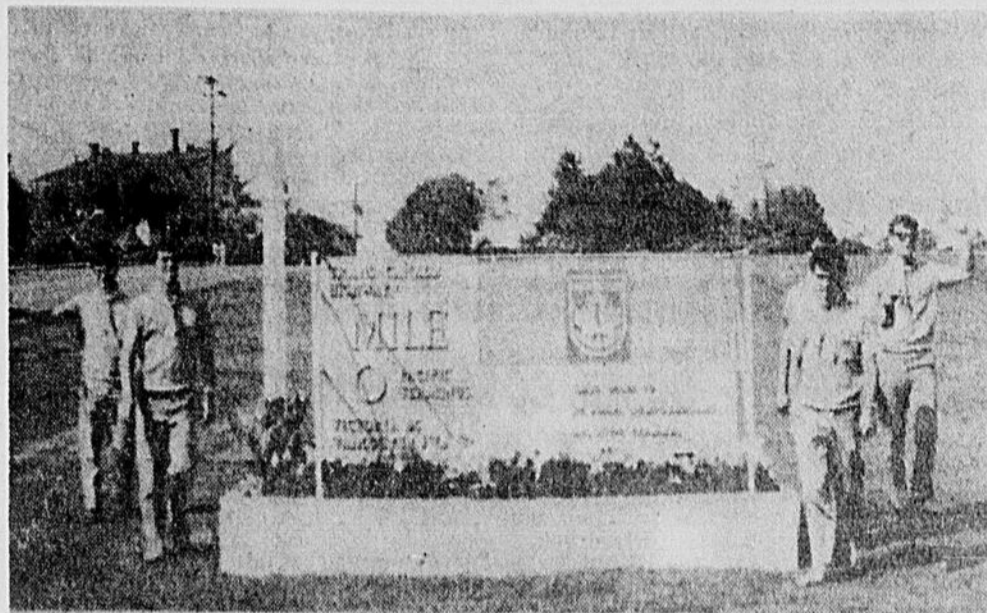
L'inconséquence, l'oubli des devoirs, la débauche retardent l'avancement dans les sentiers du bien. Ils nous écartent de la véritable voie conduisant au bonheur, même sur terre. En effet, ne suffit-il d'approcher de certaines personnes vertueuses pour comprendre que les plus heureux de ce monde ne sont ni les puissants, ni les riches, ni les mondains, encore moins les viveurs.

Le bonheur se plaît souvent à habiter les plus humbles chaumières, parce que là s'épanouit LA VERTU.

La vertu, c'est à dire le respect de soi-même, la charité envers autrui, et la pensée de Dieu au-dessus de tout. Voilà ce qui doit remplir la vie d'un chrétien.

Le temps de l'Avent a été institué afin de nous inciter à ces réflexions. Oui, réfléchissons sur nos destinées dernières. Il sera ensuite plus facile d'harmoniser notre conduite, nos tendances aux lois saines: sources de PAIX.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY



LES SCOUTS-ROUTIERS du clan Jean-Nicolet ont parcouru 4,000 milles, cet été, à travers le Canada, en quête de témoignages qui leur ont servi à établir un mémoire sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le mémoire a été présenté mercredi, le premier décembre, à Montréal. Nous

voyons, sur la photo, quatre des quinze Routiers au point zéro de la route Transcanadienne, en Colombie-Britannique. Ce sont, à partir d'en arrière, et de gauche à droite, MM. Yves Gaulin, Denis Proulx, Léandre Bibeault et J.-J. Pelletier.

Les électeurs approuvent un amendement au zonage en vue d'un parc industriel

— Les électeurs - propriétaires de la ville de Nicolet ont approuvé par leur silence le règlement No 232 modifiant les règlements de zonage. C'est à la suite d'une assemblée publique des électeurs - propriétaires de la zone industrielle et résidentielle du bois St-Michel, que le greffier M. Charles Desrosiers, a déclaré le règlement en vigueur après une heure d'attente. L'assemblée publique était présidée par le maire suppléant M. Georges Biron.

Le règlement concernait un amendement au règlement No 195 au sujet du secteur A-A du bois St-Michel que la ville désirait convertir en zone industrielle. La ville a annexé à sa zone industrielle tout un secteur agricole qui était la propriété d'un seul électeur, M. H. Bournival, président de la Cie des Cent Associés. On sait par ailleurs que cette société a offert de vendre à la ville à un prix de 2.9 cents le pied

carré la surface de terrain nécessaire pour la création d'un parc industriel. La ville mûrit en effet un projet de parc industriel dans ce secteur où déjà quatre industries projettent de s'installer.

En approuvant ce règlement, la ville a accompli une autre étape dans la réalisation de

son projet de parc industriel.

Sur cette question, l'échevin Rémi Raiche qui s'est fait le promoteur de ce projet depuis quelques semaines a donné un avis de motion au conseil de lundi soir dernier à l'effet qu'il présenterait un

(Suite à la page 8)

Les administrateurs de Bécancour désirent être rémunérés

Après s'être rendu compte de la tâche immense qu'entraîne l'administration d'une ville de 8,500 contribuables, les administrateurs de la ville de Bécancour désirent s'accorder des frais de représentations, comme la chose se fait dans toutes les municipalités urbaines.

C'est ainsi que l'échevin Gérard Bergeron a présenté au conseil de Bécancour, jeu-

di soir, un avis de motion à l'effet qu'il présenterait à une séance ultérieure un règlement concernant le salaire des administrateurs municipaux.

Il n'y a rien à l'heure actuelle de prévu dans la charte concernant les rétributions au maire ou aux échevins. Jusqu'ici, tous les administrateurs des anciennes petites municipalités ne recevaient pas de frais de représentations.

LES PROFESSEURS FAVORABLES A LA VENUE DES RELIGIEUX DANS LEUR ASSOCIATION

Une réunion de l'exécutif de l'Association des professeurs a eu lieu récemment à Nicolet sous la présidence de M. Gérard Héon. A l'issue de la réunion, l'exécutif publiait un communiqué dans lequel il y est précisé que les enseignants sont favorables à l'admission des religieux parmi eux. Le texte dit: "L'un des principaux points discutés lors de cette réunion fut l'adhésion des religieux et autres professeurs laïcs qui n'en font pas partie. Les religieux ne pouvaient pas faire partie des associations de professeurs jusqu'en 1963.

A ce moment là, certaines associations de professeurs ont vu les enseignants religieux

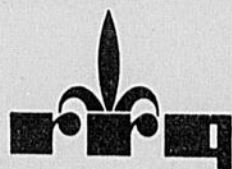
joindre leur rang. Un comité a étudié le problème pour la région de Nicolet et l'opinion émise est très favorable à l'acceptation des religieux dans nos cadres. Des démarches seront entreprises prochainement avec les communautés religieuses en ce sens."

Il a par ailleurs été question au comité de l'admission des professeurs du niveau de l'initiation au travail. L'exécutif n'a pas rendu de décision encore sur cette question et les opinions sont encore partagées. "Les qualifications de ces professeurs ne sont pas identiques, précise le communiqué, à ceux des classes académiques et n'atteignent pas le minimum exigé pour les professeurs des clas-

ses régulières à certain moment."

Le bureau de direction de l'association dont les membres ont été élus le 27 octobre dernier a abordé la question d'un fonds de grève. "Même si l'association de Nicolet, dit l'exécutif, ne prévoit pas de grève prochainement, il est nécessaire de créer un fonds de grève pour appuyer, à l'occasion, des confrères des autres régions et pour parer à toutes les éventualités concernant l'usage du droit de grève chez nous."

L'exécutif tiendra par ailleurs une journée d'étude pour tous les responsables d'écoles à St-Leonard d'Asson le 12 décembre prochain. M. Leopold Garant sera le conférencier invité.



le régime de rentes...

...et vous madame

(N.D.L.R.) Voici le troisième d'une série de huit articles écrits spécialement à l'intention de nos lectrices pour leur faire connaître le Régime de rentes du Québec et les avantages prévus pour elles-mêmes et leur famille.

RENTE DE RETRAITE

Le fait de prendre sa retraite est devenu une coutume courante à notre époque. Après des années d'efforts d'une vie active, le travailleur mérite un peu de repos.

Tandis que l'âge de la retraite facultative ou obligatoire pour tous les travailleurs a tendance à baisser, il est normal que ceux-ci songent à une retraite qui leur assure non seulement le repos mérité mais aussi la sécurité.

Pour les moins de 40 ans, la retraite peut paraître lointaine, ou encore comme la dernière ambition à réaliser. On soupirera alors après le jour où on n'aura plus à se rendre au bureau, à l'usine, au chantier; en résumé, on a hâte de se la couler douce sans avoir rien à faire.

Chez les travailleurs plus âgés, c'est avec une certaine inquiétude au contraire qu'on voit se rapprocher le moment de la retraite, car ce n'est plus à la belle vie que l'on songe, mais à la diminution ou à la perte du revenu qui suit la retraite. Cette inquiétude est celle de l'épouse tout autant que celle du mari. Le but du présent article est de montrer comment le Régime de rentes cherche à résoudre le problème financier découlant de la retraite en accordant une protection de base. Nous réussissons peut-être alors à calmer également les inquiétudes de certaines lectrices.

Le Régime de rentes du Québec, en effet, prévoit le paiement d'une rente de retraite afin de protéger le travailleur, de sexe masculin ou féminin, contre la réduction ou la perte de son revenu à l'âge de la retraite.

BENEFICIAIRES

Bien entendu, seules les personnes qui travaillent et versent des contributions au Régime de rentes auront droit à la rente de retraite. Cette rente intéresse particulièrement l'époux soutien de famille, mais elle intéresse aussi directement les femmes qui travaillent et qui, à cause de leurs

contributions, acquièrent des droits à recevoir la rente de retraite à l'âge requis, soit 65 ou 70 ans.

À 65 ans, la rente de retraite est facultative, c'est-à-dire que si une personne décide de continuer à travailler, elle pourra aussi continuer à contribuer au Régime de rentes afin de bénéficier éventuellement d'une rente plus élevée à 70 ans. À ce moment, le cotisant peut continuer de travailler s'il le désire, mais il cesse de contribuer au Régime de rentes et sa rente de retraite lui est payée automatiquement.

La rente de retraite ne sera payable à 65 ans qu'à compter de 1970. Elle sera payable à 68 ans en 1967, à 67 ans en 1968, à 66 ans en 1969.

MONTANT DE LA RENTE

Le montant de la rente de retraite est égal à 25% du revenu moyen du travailleur.

Ce pourcentage, cependant, ne sera versé qu'à ceux qui prendront leur retraite en 1976 et après avoir versé des contributions pendant au moins 10 ans. Durant la période de transition qui s'écoulera de 1966 à 1976, la rente de retraite sera moins élevée. Ainsi, après un an de contribution du Régime de rentes, pour ceux qui auront l'âge requis, la rente de retraite correspondra à 2,5% du revenu du cotisant en 1966; en 1971, la rente de retraite correspondra à 12,5% du revenu moyen du cotisant gagné entre 1966 et 1970; enfin, en 1976, la pleine rente de retraite correspondra au pourcentage déjà mentionné de 25% du revenu moyen du cotisant.

PENSION DE VIEILLESSE

Certains trouveront que la rente de retraite est apparemment peu élevée. Il faut se rappeler d'abord que le montant de la rente de retraite est relié au revenu moyen du travailleur, et que ce montant est destiné seulement à lui assurer une protection de base.

À la rente de retraite de l'époux, il faut ajouter cependant le montant de la pension de vieillesse de l'un ou des deux époux. On verra alors que pour un revenu moyen de \$400 par mois, assurant une rente de retraite de \$100 à laquelle il faudra ajouter \$150 de pension de vieillesse, un couple obtient un revenu qui se rapproche convenablement de celui qui a précédé la retraite du tra-

vailleur, ce qui lui permet maintenant d'envisager la vie avec plus de confiance pour le reste de ses jours.

Salaire mensuel moyen	Rente de retraite (25%)	Pension de vieillesse Homme et Femme	Total
\$ 100.	\$ 25.	\$ 75.	\$ 175.
200.	50.	75.	200.
300.	75.	75.	225.
400.	100.	75.	250.

28 OCTOBRE 1965

NOUVEAU DEPART

Le 28 octobre dernier, le Concile Vatican II, par la voix de Paul VI, promulguait plusieurs décrets dont la "Déclaration sur les Religions non-chrétiennes", qui inclut le paragraphe sur les Juifs.

L'importance de cette déclaration ne se révélera qu'avec le temps, mais dès maintenant on peut en escompter un grand bénéfice. "Dialogue", qui en a suivi l'histoire mouvementée avec un particulier intérêt, continuera à en suivre la mise en application.

Même si le texte actuel peut paraître une régression par rapport à celui voté en novembre 1964, même si l'on est en droit de s'attrister de certaines suppressions ou omissions, il reste que le peuple chrétien a désormais un document rassemblant un ensemble d'éléments orientant ses rapports avec les non-chrétiens, avec les Juifs en particulier.

L'affirmation de la parenté spirituelle entre Chrétiens et Juifs, la réprobation explicite de tout antisémitisme et action hostile aux Juifs "en tout temps et de la part de qui que ce soit" constituent les bases d'un travail positif dans le sens du rapprochement.

Loin d'être une fin en soi, un texte conciliaire est destiné à orienter la marche à fournir les données de base d'un travail qui suivra.

Nous nous proposons de revenir plus longuement sur le paragraphe relatif aux rapports entre Chrétiens et Juifs, qui se situe au cœur même de notre effort de rapprochement. Aujourd'hui nous voulons seulement exprimer un grand espoir, celui que la déclaration promulguée éclaire les Chrétiens — c'est à eux en effet qu'elle s'adresse, et non aux Juifs —, sur la nécessité d'une information impartiale et la révision de po-

sitions trop souvent injustes et fausses, parce qu'à base de préjugés. Avec l'Eglise "en attente" au cours de l'Avent, regardons vers le temps où tous les hommes réconciliés accueilleront ensemble le Règne de Dieu, auquel aspirent Chrétiens et Juifs.

Pour ceux qui souffrent de sclérose en plaques

TORONTO. (PCI) — La formation d'un groupe de dames auxiliaires pour aider les gens souffrant de sclérose en plaques sera la réalisation d'un rêve pour Mme Jean White.

Confinée à la chaise roulante depuis 30 ans, après avoir contracté cette maladie pour laquelle on ne connaît pas de guérison, Mme White espère que l'association féminine organisera des cliniques spéciales pour le traitement de patients transportés par des bénévoles possédant une voiture.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? Travaillez pour vous-même 2 à 6 heures par jour, fournissant consommateurs avec fameux Produits domestiques Rawleigh. Nous vous entraînons. Expérience pas nécessaire. Ecrivez à RAWLEIGH Dept. L-630-100, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal

HOMMES OU FEMMES DEMANDES pour vendre produits nécessaires au foyer; 45% de commission assure bons revenus. Valise \$25.00. Produits gratuits - 30 jours d'essai. JITO, Dépt. 4, 5130 St-Hubert, Montréal.

Hommes pouvant disposer de temps plein, vendez dans votre voisinage plus de 250 nécessités domestiques. Génèreuse commission, bonis, spéciaux etc. Territoire libre: Arthabaska - dans Victoriaville les paroisses Sts-Martyrs, Ste-Victoire. Demandez catalogue: FAMILLEX, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

HOMMES DEMANDES dans districts ruraux, possédant auto, pour servir les magasins, à plein temps ou temps partiel. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone, si possible à LA VOIX DES BOIS FRANCS, 369 est, rue Notre-Dame, Victoriaville.

A LOUER petit chalet, 3 apt. toute commodité, 19 milles de Victoriaville. Tél. GRanit 2-4290

Manufacture de chaises de bois DEMANDE OPERATEURS d'expérience pour shaper, perceuses automatiques, sableuses, scie à ruban. Travail permanent, Zore I. S'adresser à Henderson Furniture Limited, à St-Lambert, à l'entrée du pont Victoria.

ATTENTION CULTIVATEURS: Commandez la poudre DOOM "DUST" - insecticide très rapide, économique et très efficace contre les parasites chez tous les animaux de la ferme. Aussi, essayez notre service d'aiguillage de lames de tondeuses - expert - rapide - travail garanti - \$1.00 le set. Acceptons les envois C.O.D. LA COOPERATIVE DE LAINE Ltée, Lennoxville, Qué.

Vient de paraître à



RÉFLEXIONS SUR LES LOIS DE L'INTELLIGENCE

par Marcel Patry

L'AUTEUR écrit dans son introduction: "En présentant à l'étudiant en philosophie nos "réflexions sur les lois de l'intelligence", nous ne lui proposons pas directement une aventure sur les nouvelles avenues de la logique; nous lui offrons un guide méthodique pour refaire à son compte le chemin parcouru par ses devanciers. En se familiarisant avec les connaissances acquises, il pourra prendre graduellement conscience de plusieurs lois de sa propre intelligence; l'avenir de la pensée logique reste essentiellement solidaire de son passé. Par contre, notre propos ne vise pas à faire apprendre une histoire de la logique; même si chacun doit reprendre pour soi le travail séculaire qui l'a précédé, il y a l'avantage d'arriver après plusieurs tentatives de synthèse. Soutenu par les recherches et les découvertes du passé, il s'agit donc d'entreprendre à son compte un effort pour y voir clair.

Nous offrons donc une série de réflexions progressives sur les lois de la pensée, à partir des faits les plus évidents de son activité. Graduellement, la réflexion logique nous conduira à la découverte des principes qui dirigent l'activité intellectuelle. De cette façon, nous explorerons le passé de la logique et nous découvrirons mieux les perspectives d'avenir. Nous proposons donc une réflexion progressive pour aider à saisir les fondements nécessaires sans lesquels la pensée ne saurait fonctionner dans sa visée scientifique.

Pour réaliser cet objectif, nous suggérons une façon d'utiliser notre texte. Une méthode ne s'impose pas; celle que nous préconisons a l'avantage de conduire l'étudiant à mener lui-même sa propre recherche, tout en sauvegardant le rôle du professeur à qui il revient de susciter la réflexion sur l'expérience."

Réflexions sur les lois de l'intelligence se vend dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 18, Canada.

\$2.00

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

Blended Gin - Distillé à Montréal
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son, Montréal



«Music-hall» présente Charles Aznavour

le vision A Music-hall, le dimanche 12 décembre à 8 heures du soir, un grand artiste français, Charles Aznavour. Une grande artiste canadienne, Monique Leyrac. Tels seront, avec les danseurs de Michel Conte, les invités de cette émission que réalisera Maurice Dubois, pour les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada.

Charles Aznavour

Aznavour, c'est une tête d'affiche, un des plus illustres noms du music-hall international. Un des seuls qui puisse se permettre, sans rire et surtout sans faire rire, de chanter *Je m'voyais déjà*. Parce que les ennuis, les petites, les désillusions du métier d'artiste, Aznavour les a connus, bien sûr. Mais il y a longtemps de cela et il les a surmontés. Il avait un talent sûr et, au début, des moyens d'expression pauvres. Il avait surtout, il l'a toujours, une voix bizarre, blanche, inex-

pressive. De cette voix, ou cette absence de voix, il a tiré le maximum. A tel point qu'aujourd'hui ceux qui n'aimaient ses chansons qu'interprétées par les autres se précipitent pour aller l'entendre partout où il se produit.

Aznavour, c'est la poésie un peu amère de tous les jours. C'est l'amour humble et souvent

douloureux. C'est aussi une philosophie désabusée, un peu revenue de tout mais non désespérée. Aznavour, c'est la vie avec les coups qu'elle ne ménage à personne, mais aussi avec les joies qu'elle distribue aveuglément, comme on est trop souvent forcé de le constater.

Chantée par Aznavour, la vie nous paraît plus supportable; il y met tant d'âme, tant de conviction et tant de cœur qu'il nous donne l'impression de la sublimer, de l'élever d'un cran au-dessus du quotidien. Voilà pourquoi nous aimons tellement ce chanteur et ses chansons.

On pourrait sans doute en dire autant de Monique Leyrac, avec des nuances. Car Monique est douée, en plus, d'une voix vibrante, extraordinaire qui nous touche autant que ses interprétations. On s'en rendra compte de nouveau à Music-hall, le 12 décembre à 8 heures.



Québec-Téléphone s'oppose à l'acquisition par Télébec du réseau de St-Grégoire

— Québec-Téléphone a fait part aujourd'hui à la Régie des Services Publics de son opposition à la requête produite plus tôt par Télébec Inc., qui désirait se faire autoriser à se porter acquéreur du réseau de la Compagnie de Téléphone de St-Grégoire pour les districts de Nicolet et d'Arthabaska.

Cette opposition s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des réseaux téléphoniques de Bécancour où s'opposent Québec-Téléphone et Télébec Inc. Ces deux entreprises ont acheté chacune trois des six réseaux desservant le territoire de la nouvelle ville de l'acier et chacune a reconnu qu'une seule compagnie doit servir la population de Bécancour.

Dans ce texte remis à la Régie des Services Publics du Québec, Québec Téléphone déclare qu'il est dans l'intérêt public que la nouvelle ville de Bécancour, où elle a déjà deux fois plus d'abonnés que Télébec Inc., soit desservie par une seule entreprise, afin d'éviter la multiplication des réseaux, des dépenses capitales, des frais d'administration et une juxtaposition inutile d'organisations.

Québec-Téléphone ajoute que "le regroupement des réseaux téléphoniques de la ville de Bécancour aux fins d'une meilleure efficacité technique peut et doit s'effectuer par Québec-Téléphone et non par une nouvelle entreprise surnuméraire qui ne fait qu'augmenter le nombre des sociétés de téléphone", celles-ci étant déjà au nombre de 122 dans la province de Québec.

Québec-Téléphone, qui a son siège social dans la province de Québec et dont le réseau principal remonte à 1893, des-

sert plus de 100,000 postes d'abonnés. Elle est la première qui s'est intéressée à la rénovation et à la modernisation des services téléphoniques du territoire de Bécancour.

Elle poursuit en disant que "les transactions concernant le réseau de téléphone de St-Grégoire, par les seuls faits des représentants de Télébec Inc., ont eu lieu dans un climat vraiment peu propice à l'expression libre et éclairée de la volonté des actionnaires de la Compagnie de Téléphone de St-Grégoire".

Elle ajoute que l'offre d'achat par soumission formulée et produite par Télébec Inc., incluait, inter alia, le plus haut prix offert par tout autre soumissionnaire quel qu'il soit et alors inconnu de Télébec, plus un pour cent de surenchère.

Le texte de l'opposition de Québec-Téléphone ajoute que "cette dernière attitude de Télébec Inc., en plus de développer une spéculation aveugle et déraisonnable, ne rencontre pas les normes minimales de l'éthique commerciale ou in-

Il y a 40 ans mourait "le père de l'aviation"

Clément Ader, dès son adolescence, s'intéressa au problème de l'invention aéroplane, réalisant un cerf-volant capable d'enlever un homme. Entré dans l'Administration des Ponts et Chaussées, il construisit à ses frais un ballon pendant la guerre de 1870. Six ans plus tard, il abandonna l'administration et se rendit à Paris pour acquérir la fortune nécessaire à la réalisation de ses conceptions. Il réussit à s'enrichir en effet grâce à des inventions dans le domaine de l'électricité (microphone, phonographe). Dès lors il se consacra tout entier à la tâche qu'il s'était assignée.

Après avoir construit plusieurs appareils plus lourds que l'air, Ader réalisa enfin un type

d'avion (comme il le baptisa lui-même) sur lequel il put s'élever de terre et parcourir 60 mètres par ses propres moyens, le 9 octobre 1890. Vol bien court sans doute, mais expérience importante, car elle constitue indubitablement le premier vol en aéroplane".

De nouvelles expériences, en 1897, furent contrariées par des circonstances météorologiques défavorables. Abandonné par les pouvoirs publics, Clément Ader se retira dans son pays natal, Muret, victime, comme tant d'autres avant lui, de l'incompréhension et de l'indifférence de ses contemporains.

(Extrait du "Grand Larousse Encyclopédique" en dix volumes, qui vient de paraître.)

Me Armand Maltais candidat au congrès de l'Union Nationale

Une figure bien connue dans le monde politique du Québec, Me Armand Maltais, avocat, annonce qu'il posera sa candidature lors du congrès de nomination qui se déroulera, le dimanche, 12 décembre, pour le choix d'un candidat de l'Union Nationale dans le nouveau comté de Limoilou.

Me Maltais a représenté la coté de Québec-Est à l'Assemblée législative, de 1956 à 1962. À la session de 1958-1959, il fut nommé président du Comité des bills privés de la Législature; l'année suivante, il était désigné adjoint parlementaire du premier ministre. En 1960, il était nommé ministre d'Etat.

La convention de Limoilou sera tenue, dimanche soir le 12 décembre, à 8.00 heures p.m., dans la salle paroissiale de Limoilou, 801 - 4e rue. Trois députés de l'Union Nationale, Me Jean Jacques Bertrand, M. Francis Boudreau et M. Jean Paul Cloutier s'adresseront aux partisans de l'Union Nationale, au cours de la soirée de nomination.

Vous allez tous à la tombe!
Vous allez à l'inconnu,
Aigle, Vautour ou Colombe,
Vous allez où tout retombe,
et d'où rien n'est revenu
(Hugo)

dustrielle particulièrement de l'industrie du téléphone, industrie mixte de propriété privée, mais sous contrôle et surveillance de l'état et toute entière vouée au service du public".

Québec-Téléphone a demandé à la Régie de considérer à sa juste valeur l'introduction par la nouvelle venue Télébec Inc., de pareils procédés et semblables méthodes au sein d'une industrie soumise à sa juridiction ainsi qu'à ses pouvoirs de contrôle et de surveillance.

Québec-Téléphone considère que "Télébec Inc., n'est aucunement en mesure d'assumer des responsabilités d'entreprises de services publics et que la requête de celle-ci est mal fondée en fait et en droit".

Québec-Téléphone a demandé à la Régie des Services Publics du Québec de rejeter cette requête dans toutes et chacune de ses conclusions et d'ordonner la vente du réseau de la Compagnie de Téléphone de St-Grégoire pour les districts de Nicolet et d'Arthabaska à elle-même aux prix et conditions jugés raisonnables et compatibles avec l'intérêt public.

Enfin, le texte émis par Québec-Téléphone demande à la Régie de l'autoriser à prendre possession de ce réseau dans le plus bref délai possible et de l'intégrer au réseau qu'elle possède déjà dans la province de Québec.



91^e Rapport Annuel 1965



SITUATION
AU 31 OCTOBRE
1965

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	\$ 997,807,729
Divers	9,408,793
	\$ 1,007,216,522

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés	58,777,974
	\$ 1,065,994,496

ACTIF

Disponibilités de caisse	\$ 146,370,248
Valeurs de gouvernements canadiens (dément amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	248,565,816
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	646,703,093
Immubles sociaux et divers	24,355,339
(déduction faite des amortissements)	\$ 1,065,994,496

Le président,

J. J. J. J.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Bénéfices nets de l'exercice financier de onze mois finissant le 31 octobre 1965, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel, de l'amortissement des immeubles sociaux, de la provision pour impôts sur le revenu et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille

\$ 3,871,820	
Dividendes	2,760,000
Montant reporté	\$ 1,111,820
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1964	666,154
	\$ 1,777,974
Montant viré au Fonds de réserve	1,000,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre 1965	\$ 777,974
Provision pour impôts sur le revenu \$4,183,000	
FONDS DE RÉSERVE	
Solde au 30 novembre 1964	\$ 45,000,000
Montant viré des bénéfices non répartis	1,000,000
Solde au 31 octobre 1965	\$ 46,000,000

Le gérant général,

J. J. J. J.

Banque Canadienne Nationale



LA BOUSSOLE

Journal hebdomadaire
des comtés de Nicolet et
Yamaska

Dir.-propriétaire: **MARTHE LEMAIRE-DUGUAY**

Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.
Membre de la Société des Poètes

PRIX DE L'ABONNEMENT un an \$2.00
trois ans \$5.00

AUX ETATS-UNIS un an \$2.50

BUR.-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:
369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée
Saint-Joseph de Beauce

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe
de la présente publication.



1966 DODGE CHARGER

Semaine Nationale de Santé

du 13 au 19 mars

La Semaine Nationale de Santé, qui a été célébrée chaque année depuis 21 ans, se tiendra en 1966 durant la Semaine du 13 au 19 mars, déclare la Ligue Canadienne de Santé.

En publiant ces dates, C. R. Purcell, président du Comité de la Semaine Nationale de Santé à la Ligue, déclare:

"Notre but est de mettre en valeur le fait que la santé est un bien inappréciable que les gens devraient rechercher, apprécier à sa juste valeur et garder précieusement, non point durant cette Semaine mais durant chaque semaine de l'année".

Le Dr Gordon Bates, Directeur Général de la Ligue, commente:

"La plupart des gens ne se rendent pas compte qu'il est vraiment possible de se garder continuellement en bonne santé. S'ils réalisent cela, ils feraient de beaucoup plus grands efforts pour y parvenir. Personne n'est contre la bonne santé mais la plupart des gens sont fort apathiques quand il

s'agit de faire les efforts nécessaires pour y parvenir".

La Ligue Canadienne de Santé organise cet événement et sollicite et reçoit la coopération des Canadiens dans pratiquement tous les domaines de l'activité nationale.

Parmi les organisations qui coopèrent avec la Ligue, on peut citer les Services de Santé Publique, les Ministères de l'Éducation, les administrateurs des écoles, les instituteurs et professeurs ainsi que les associations de parents et instituteurs, les écoles, les clubs de service, les organisations féminines, les organisations professionnelles et bien d'autres.

La Ligue demande aux Conseils municipaux d'adopter des vœux approuvant ou donnant sanction officielle à la proclamation de la Semaine Nationale de Santé.

On demande aux bibliothèques d'exposer des livres qui traitent de la santé et de sujets annexes, y compris le régime alimentaire.

responsable actuel qui est M. C. Niquette.

M. Niquette est âgé de près de 70 ans mais conduit encore de front et le bureau d'enregistrement et le bureau du conseil de comté.

Le maire de la plus grande municipalité du comté d'Yamaska a proposé par ailleurs, que ce secrétaire - trésorier soit M. G. Tessier. M. Tessier est au service du conseil de comté depuis près de sept ou huit ans à titre d'inspecteur des cours d'eau. Il devra travailler conjointement avec M. Niquette, de deux à trois fois la semaine, et siéger aux côtés du trésorier en chef aux sessions du conseil de comté.

Par ailleurs, M. Tessier sera appelé à prendre la relève de l'administration du conseil de comté advenant que M. Niquette prenne sa retraite d'ici peu. Un item supplémentaire a été ajouté au budget à cet effet pour rémunérer l'assistant secrétaire-trésorier.

Il y a déjà plusieurs sessions que les maires des 21 municipalités formant le conseil de comté étudient la possibilité d'adjoindre à M. Niquette un assistant secrétaire.

Deux demandes de subventions concernant le drainage de cours d'eau dans Yamaska

— Le conseil de comté d'Yamaska que préside M. Nestor Garon a fait deux demandes de subventions au ministère de l'Agriculture concernant le drainage de deux cours d'eau dans les municipalités de St-Zéphirin et St-Thomas de Pierreville.

Un troisième cours d'eau, dans la paroisse de St-Guilherme a fait l'objet d'une discussion au conseil de comté. Il s'agit du cours d'eau Thailon qui achemine des eaux usées des villages environnants. La question soumise était de savoir si oui ou non, le conseil accepterait de clôturer ce cours d'eau, vu le danger de contamination des animaux par l'eau. Le conseil a décidé d'accepter en partie de faire les travaux et de poursuivre son étude pour connaître sur quelle distance exacte, une telle clôture est nécessaire.

M. Simon Roy, par la voix de son avocat, a mis en demeure le conseil de comté d'Yamaska, de faire les démarches concernant le cours d'eau Faucher dans la municipalité de St-Zéphirin. Il appert, selon le secrétaire-trésorier, M. Niquette, qu'un dossier est ouvert à cet effet dans les bureaux du comté, mais que les intéressés n'ont jusqu'ici présenté aucune demande de subvention en ce sens au gouvernement. Il y a environ deux ans qu'un acte d'accord avait été fait pour le drainage de ce cours d'eau par les intéressés. Le conseil a alors proposé de demander directement au ministère de l'Agriculture, une subvention spécia-

le pour le drainage de ce cours d'eau. Les travaux, selon la sommation de M. Roy devront se terminer d'ici au mois de juin 1966.

En matière de demande de subventions, les maires du conseil de comté d'Yamaska, ont demandé par ailleurs au ministère de l'Agriculture une subvention pour le drainage du cours d'eau Lévesque dans St-Thomas de Pierreville.

Assistant

Le conseil de comté d'Yamaska réuni en session trimestrielle a approuvé unanimement le principe d'engagement d'un assistant - secrétaire-trésorier au bureau d'enregistrement du comté et au service du conseil de comté. C'est le maire de la municipalité de Pierreville, M. René Thibault qui a fait la proposition en soulignant que ce secrétaire supplémentaire devrait être une aide au res-

LE GUIDE DU LECTEUR CANADIEN-FRANCAIS

Le Bouquiniste a réuni dans ce volume 65 des recensions qu'il a écrites pour l'hebdomadaire *La Patrie*, au cours du premier semestre de cette année. Il s'agit principalement de romans, d'ouvrages d'informations, d'études historiques, de recueils de poèmes. D'une façon générale, les ouvrages recensés forment la base de ce qui a été écrit au Canada français durant cette période.

Abondamment illustré, ce livre apporte un élément nouveau, selon M. J.-Z. Léon Patenaude, secrétaire général du Conseil Supérieur du Livre, qui écrit en préface: "Guider les lecteurs dans le choix de leurs lectures. En parcourant ce Guide, on pourra se faire une plus juste idée dans le choix des titres et de la valeur de notre production littéraire."

"Le Guide du lecteur canadien-français" (80 pages) est en vente partout à \$1.00 l'exemplaire ou à l'Agence de Distribution Populaire — 1130 est, rue La Gauchetière, Montréal. Tél.: 523-1600.

Vient de paraître à



Dans la collection "La pensée chrétienne"

MYSTERIUM FIDEI

Lettre encyclique de Sa Sainteté Paul VI sur la doctrine et le culte de la Sainte-Eucharistie.

Voici les divisions de l'Encyclique:

- I - Sujet de préoccupations pastorales et d'inquiétudes.
- II - La Sainte Eucharistie est un mystère de foi
- III - Le mystère eucharistique se réalise dans le Sacrifice de la messe.
- IV - Dans le Sacrifice de la messe le Christ se rend sacramentellement présent.
- V - Le Christ Notre-Seigneur est présent dans le Sacrifice de l'Eucharistie par la transsubstantiation.
- VI - Sur le culte d'adoration dû au Sacrement de l'Eucharistie.
- VII - Exhortation à promouvoir le culte eucharistique.

\$0.60 net

En vente dans toutes les librairies et à :



245 est, boul. Dorchester, Montréal
Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble.

SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 293-4533

Les devis pédagogiques soumis aux commissaires

— Le comité des devis pédagogiques que dirige le directeur général des écoles, M. Yves Houle, a une importante réunion. Le comité des devis pédagogiques doit présenter dans le plus bref délai son rapport au ministère de l'Éducation par suite de l'autorisation de construire une école de 1,800 élèves.

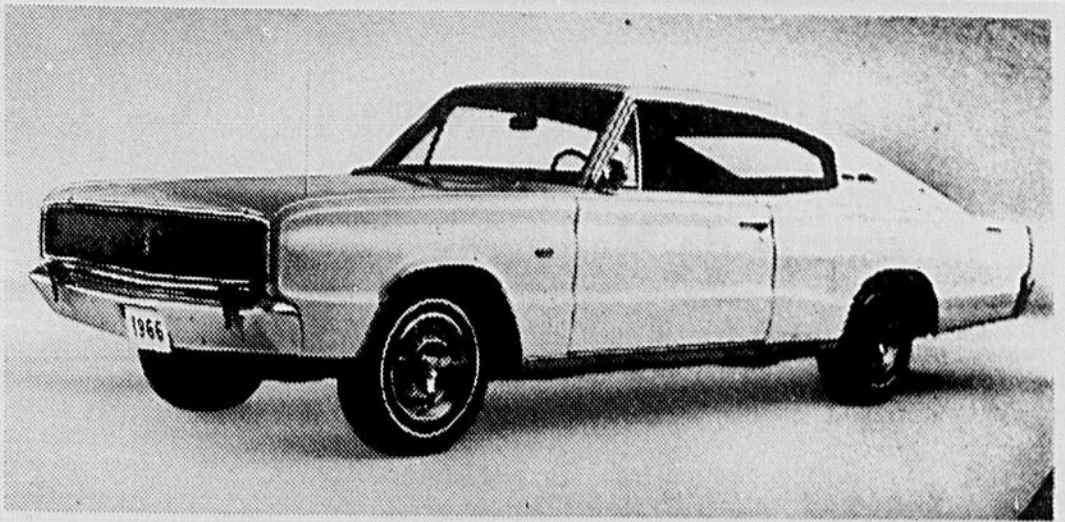
Le comité des devis pédagogiques avait commencé de se réunir au cours de l'été par suite des recommandations du rapport du comité consultatif approuvé par la régionale.

Les travaux ont été suspendus jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation ne statue sur ce dit rapport. Il appert qu'au-

jourd'hui, le ministère a approuvé une partie des constructions permanentes demandées par la régionale Provencher en l'autorisant à construire pour septembre prochain si possible une école de 1,800 élèves.

M. Houle a précisé qu'il devait désormais établir comme principe de calcul du rapport des devis pédagogiques en fonction de l'école autorisée. Une partie des calculs qui avaient été établis pour la totalité des élèves de la régionale a dû être reprise. Le travail des comités a quand même pu être retenu pour l'établissement du rapport des devis pédagogiques.

Ce sont ces devis pédagogiques qui devront recommander



1966 DODGE CHARGER

au ministère la construction de tous les services qu'ils estimeront nécessaires et judicieux. Dans le rapport que l'on prépare au comité, le directeur des écoles doit toutefois laisser en suspens la question de l'éducation permanente, prévue originellement dans le rapport du comité consultatif.

D'ici quelques jours, le rapport du comité consultatif, qui a reçu hier soir une tranche importante, soit les recommandations des services généraux, doit être achevé.

Le téléphone automatique dans Gentilly

— La rénovation des réseaux téléphoniques se poursuit toujours à vive allure dans la ville de Bécancour, alors que la Cie Québec Téléphone s'appête à installer un système automatique dans le territoire de la paroisse de Gentilly. Au moment des transactions importantes qui ont eu lieu au cours de l'été et de l'automne, seule Ste-Angele

de Laval possédait un système automatique.

Le réseau de Gentilly acquis par Québec Téléphone est le premier circuit dans la ville de Bécancour à être muni d'un système automatique. La paroisse de Gentilly est aussi la plus importante paroisse en population.

Télébec a annoncé pour sa part que dans la paroisse de Bécancour le service automatique serait en opération au début du mois de février 1966. En somme les réseaux téléphoniques se modernisent dans la ville de Bécancour, pendant que la Régie des services publics étudie la situation de deux compagnies de téléphone indépendantes dans la même ville.

La ville de Bécancour a présenté une opposition de principe à cette affaire demandant à la régie de n'accorder qu'un seul permis d'exploitation dans Bécancour pour le service téléphonique, afin d'annuler tout frais d'interurbain et de pouvoir prévoir une planification du réseau neuf à venir.

Campagne Caritas

L'objectif est largement dépassé à Pierreville

— Une fois de plus, la campagne des Oeuvres de Charité du diocèse de Nicolet aura obtenu un succès exceptionnel à Pierreville.

Le président local, M. René Shooner, nous déclare qu'il a recueilli un montant de \$1,976 sur un objectif de \$1,500. Ce qui est tout à l'honneur des Pierrevilliens.

Evidemment, l'action du président diocésain, M. Maurice Lavallée, un résident local, n'est pas étrangère à ce succès.

«La campagne a obtenu un résultat remarquable en ce qui concerne ma paroisse, de déclarer M. Lavallée. J'espère que ceci sera à l'image du diocèse.»

Femme d'Aujourd'hui



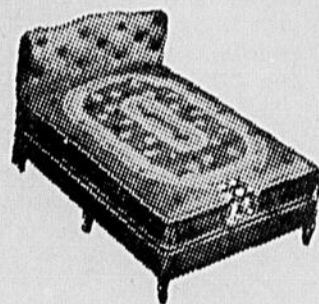
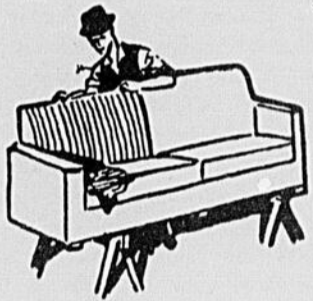
Tous les après-midis à 3 heures, Lizette Gervais et Yoland Guérard donnent rendez-vous à toutes les téléspectatrices du réseau français et leur proposent une heure de... variétés féminines. Cuisine, mode, actualité, tous les sujets sont traités avec compétence et présentés dans une atmosphère de détente. Pour vous reposer un peu, au milieu de la journée, regardez *Femme d'aujourd'hui* tous les jours, du lundi au vendredi à 3 heures.

Encouragez nos annonceurs

GRANDE VENTE SPECIALE

pour FINS d'AMELIORATIONS et d'AGRANDISSEMENT

au CENTRE de l'ECONOMIE et de la SATISFACTION



LE MEUBLE FAMILIAL INC.
MATELAS, MEUBLES, ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

TÉL.: 293-4763

ROUTE 3 (LES 40)
NICOLET, P. Q.

VOUS TROUVEREZ également, à ce magasin, tout ce qu'il faut pour bien meubler une maison :

AMEUBLEMENTS DE SALON, FAUTEUILS EXCLUSIFS, CUISINIÈRES (poêles) ÉLECTRIQUES, REFRIGÉRATEURS, LAVEUSES, SECHEUSES, LAMPES, BIBELOTS, TABLEAUX DÉCORATIFS, etc., etc.

BIENVENUE A TOUS ! — NOTRE PLUS CHER DESIR EST DE VOUS BIEN SERVIR.

L'Heure Littéraire et Culturelle

Le sourire de Madeleine

Ciel blanc, et sol blanc, rocs blancs, désolations blanches
Il neige; les flocons effacent le chemin.
Des âmes d'oiseaux morts doivent monter des branches.
Le pèlerin trébuche, un bâton dans sa main.

La bise entre en huant par les trous de ses loques;
Qu'il a froid! Son dos saigne et ses yeux sont gelés.
Et le givre, qui met au bois des pendeloques,
Lui fleurit les cheveux de glaçons étoilés.

"Qu'avez-vous fait Seigneur, de la bonne lumière?
Qu'avez-vous fait — dit-il — du soleil tendre et beau,
Si vous ne me rendez sa chaleur coutumière,
Je vais mourir avant de voir votre Tombeau!"

Mais sur la route blanche il trouve une étrangère:
Oh! que ces yeux sont bleus et qu'ils ont de douceur!
Et, la voyant transie en sa robe légère!
Il lui dit: "Voulez-vous mon manteau, chère sœur!"

La femme lui sourit, c'est sainte Madeleine
A qui le malheureux vient d'offrir ses haillons."
Et soudain le soleil rayonna sur la plaine:
Tous les flocons de neige étaient des papillons!

Jean RAMEAUX.

Trop de sang...!

Il n'y a pas moyen de le nier, les enfants ne sont plus des êtres de joie inconscients et rieurs songeant plus à s'amuser qu'à analyser les souffrances de la vie. On a changé leur mentalité et il faut bien le reconnaître cette transformation apparaît plus tangible à mesure que la publicité par l'image et par la plume se fait plus tapageuse autour des crimes.

"TROP DE SANG A LA UNE"

Disait un de nos Confrères dans une récente enquête interrogeant les lecteurs sur ce qu'ils pensaient de l'importance donnée aux affaires criminelles qui occupent la première page des journaux. Les réponses furent unanimes: tout le monde s'accorde presque, pour trouver qu'il serait bon de mettre plus de discrétion dans les comptes-rendus des assassinats et des suicides; moins de reportages photographiques qui placent au rang de héros, les criminels et les désespérés.

"TROP DE SANG A LA UNE"

Oui certes; tous ces rapports sur des scènes de tueries et de mort sont faits pour troubler les âmes sensibles, les nerfs mal équilibrés et les petites cervelles qui entrées à peine dans a vie, n'en connaissent pas toutes les laideurs.

Ne peut-on imputer à cette ambiance malsaine le geste de cette fillette de moins de 12 ans qui s'est tuée d'un coup de carabine en plein front, pour ne pas survivre à sa mère, morte il y a quelques mois.

Que ce coeur d'enfant ait été assez déchiré pour ne plus pouvoir supporter le poids de l'existence on pourrait encore l'admettre bien qu'à cet âge on songe plutôt à s'amuser qu'à mourir; le trou sombre inspirant un effroi presque invincible aux jeunes qui réalisent mal l'idée du néant, mais que cette fillette à peine sortie de l'enfance ait pensé à l'heure ultime où elle va faire le geste qui tue, à écrire à son père pour lui demander de mettre des fleurs dans ses cheveux et de leur "faire des crans" cela seul dénote une imagination

maladive, romanesque. Elle veut s'en aller, cette toute petite, comme les héroïnes des films qui se parent pour mourir, qui récitent de belles tirades entre deux hoquets d'agonie. Ce n'est pas là le sentiment d'une enfant de douze ans. Désespérée, elle se jeterait à la rivière, ou par la fenêtre on comprendrait presque ce réflexe prompt plus vif que la pensée; mais prendre une carabine, chercher des balles, charger l'arme, se regarder dans une glace pour voir où appuyer le canon meurtrier, et surtout cette dernière prière adressée au père, pour réclamer du pauvre homme d'être parée de fleurs, n'est pas le fait d'une fillette de 12 ans. C'est la mentalité d'une femme ayant lu l'histoire de ces héroïnes qui veulent faire de la poésie avec la mort.

Malheureuse petite fille qui n'avait sûrement jamais vu de près un cadavre en train de devenir un triste déchet ayant besoin d'être rendu à la terre.

Au fond celle-là, après bien d'autres, est pauvre victime de cette littérature désolée qui chante la joie de l'anéantissement au lieu de montrer la beauté de la continuation, et du devoir bien rempli.

"TROP DE SANG A LA UNE"

Les crimes, les turpides sanglantes, les gestes désespérés, ne devraient-ils pas au contraire être dissimulés dans un coin du journal, contés en lignes brèves, comme de simples informations, qui ne méritent pas d'attirer l'attention.

Bientôt Noël

Pas de réveillon sans dinde

Voici une recette que nous empruntons à l'ouvrage du regretté Curnonsky: "Cuisine et Vins de France" (Larousse, éditeur).

Préparation: 2 heures. Cuisson: 2 heures. Il faut un dindonneau (ou une jeune dinde) bien en chair, litres de marrons, sel, poivre, 100 g de beurre, 1 dl de graisse d'oie, 4 barres de lard gras.

Le dindonneau doit être un dindonneau non un dindon, même jeune, car cet animal a une fâcheuse prédisposition à devenir sec et filandreux en prenant de l'âge. Il faut donc le choisir soigneusement la bête, la parer et la laver aussi bien extérieurement qu'intérieurement.

Pendant que l'on prépare la bête, faire cuire de beaux marrons à la poêle. Ils doivent être rissolés, mais non brûlés.

Les marrons noicis ressemblent, par endroit, à de petits morceaux d'antracite, excellents sans doute comme combustible, mais d'une saveur peu recommandable. Les marrons étant cuits et épluchés, en bourrer le dindonneau jusqu'à ce que son ventre s'arrondisse agréablement; puis coudre pour en fermer les marrons, et barder sans parcimonie le dindonneau avec du lard fin.

Prendre le plat à four; l'enduire largement de beurre et de graisse d'oie; y placer la bestiole et enfourner. Au bout de 5 minutes, badigeonner le dindonneau de beurre et de graisse et finir la cuisson en arrosant souvent. C'est là le secret de la réussite. Saler fin et constater que la volaille est cuite lorsqu'elle fume et dégage... son fumet!

L'esprit de famille

L'esprit de famille disparaît de jour en jour. C'est une véritable plaie dans un très grand nombre de nos foyers chrétiens. Beaucoup de parents en sont profondément alarmés.

Les enfants n'aiment plus leurs parents comme autrefois. Ils trouvent dur le joug de leur autorité. Dès le bas âge, ils cherchent à s'en soustraire. Pour cela ils rêvent le jour où il leur sera donné de gagner un salaire pour survivre indépendamment de leurs parents. Quand le jeune homme et la jeune fille travaillent et qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes, ils ne tolèrent plus le moindre reproche de ceux qui ont charge de veiller sur leur conduite. Si le père ou la mère veulent s'imposer, immédiatement le jeune homme ou la jeune fille menacent de quitter le foyer et d'aller chercher asile sous un toit où il sera permis de faire leurs quatre volontés. Devant cet acte d'indépendance les parents cèdent, craignant que leurs enfants aillent se perdre ailleurs. Il est facile de découvrir quelle sorte d'éducation ces enfants reçoivent dans ces familles dont les parents passent par-dessus les grands désordres pour que monsieur ou mademoiselle ne changent pas de domicile.

Quand les parents parviennent à garder leurs enfants avec ce règlement facile à base de mollesse, que gagnent-ils? Ils forment une race de sans-cœur. Pour ces enfants, le foyer paternel n'est qu'une hôtellerie où l'on vient chercher un toit pour la nuit et où l'on prend trois repas par jour. Combien d'enfants salariés ne donnent pas un sou de pension à leurs parents!

Nous en rencontrons à l'heure actuelle dont les parents sont à la Saint-Vincent de Paul et les enfants gaspillent leur salaire, au luxe et souvent au vi-

ce. Quand ces mal-élevés sont dans la maison c'est pour accabler leurs parents de reproches et d'injures. Jamais un mot de reconnaissance et d'encouragement pour les dédommager de tous les sacrifices qu'ils ont fait pour donner l'existence à ces ingrats et les soutenir jusqu'au moment où ils sont en mesure de vivre par eux-mêmes.

Pauvres parents, ils ne sont pas encore à la dernière épreuve! Devenus vieux quel sort les attend! Après s'être sacrifié toute une vie pour leurs enfants ils seraient bien aises d'être assistés par eux sur leurs vieux jours. C'est trop demander à leurs enfants. Quand les vieillards ne pourront plus travailler et donner à leur famille on les conduira à l'hospice. C'est l'Assistance Publique qui paye, ne nous gênons pas. Et les pauvres parents se voient obligés de quitter leur foyer témoin de tant de sacrifices et d'épreuves pour aller faire leur existence à l'étranger.

Pensez-vous qu'après la mort de ces parents le souvenir des enfants va les accompagner au delà du tombeau? Si les défunts n'ont pas eu la prudence de prévoir par testament à leur service et aux messes qui devront être dites après leur mort, on les portera en terre après des funérailles bien humbles et pas une seule messe ne sera célébrée pour le repos de leur âme.

Si vous trouvez que l'on exagère, regardez ce qui se passe autour de vous, observez la vie qui se déroule dans votre propre foyer et vous verrez que l'on a mille fois raison de dire que l'esprit de famille disparaît de jour en jour chez nos chrétiens. Et cela hélas depuis trop longtemps. Les enfants abandonnent leurs parents durant leur vie pour les oublier après leur mort.

Pauvres parents qui gémissiez à la vue de ce spectacle déchirant, demandez-vous quelle en est la cause et vous serez étonnés peut-être de la trouver en vous-mêmes. Nous confions ce triste sujet à votre réflexion.

J.B., O.M.I.

Si vous êtes pris dans une maison qui brûle, retenez votre souffle quand vous devez passer à travers la fumée et les flammes.

Il y a "mille" et "mille"

Les derniers championnats de course à pied ont provoqué un abondante floraison de *mills* dans les émissions sportives de l'O.R.T.F., et cette prononciation a irrité bien des oreilles françaises sensibilisées par l'abus du français. Pourtant, un lecteur de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE (Larousse éd.) prend la défense de cette prononciation.

"Il s'agit en somme ici d'un d'une longueur de course à pied: 1,609 mètres et quelques centimètres, je crois. Le mot *mille*, appliqué à une mesure de longueur, désigne en français le mille marin, qui est de 1,852 mètres. La distance que doivent parcourir les coureurs à pied (1 609,32m) ne correspond à aucune mesure française. Il paraît donc logique, pour éviter toute confusion, que le mot s'écrive et se prononce à l'anglaise, puisqu'il désigne une chose essentiellement britannique."

Les Anglais, qui songent, dit-on, à adopter le système décimal, renoncent peut-être un jour à leurs mesures médiévales et le *mille* pourra devenir un *mille* international, ce qui mettra enfin tout le monde d'accord.

Horoscope

BELIER (21 mars - 19 AVRIL) — Il peut survenir un peu de confusion, et vous ne gagneriez rien à tenter de forcer les événements. Vous travaillerez beaucoup plus à votre aise si vous savez vous adapter. Bientôt, les choses prendront un meilleur tournant.

TAUREAU (20 avril-20 mai) — Journée intéressante, où vous pouvez vous reposer avec les personnes de votre entourage. Les affaires du coeur s'améliorent.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) — Vous serez en grande forme aujourd'hui; activités de toutes sortes à l'honneur. Vous accomplirez tant de réalisations concrètes que vous serez on ne peut plus satisfait des résultats de la journée. Relations plaisantes.

CANCER (21 juin - 20 juillet) — Si vous cédez à la nervosité, vous ne ferez que compliquer davantage vos problèmes. Maltristez-vous, car ce sera vraiment pour vous une période critique. Ce serait dommage de réduire ainsi vos chances. Vous avez besoin de plus de patience dans vos relations.

LION (21 juillet - 22 août) — La journée s'annonce des plus réussies pour vous et grâce à votre esprit d'organisation, vous réaliserez beaucoup de progrès.

VIERGE (23 août - 22 septembre) — Vos projets financiers peuvent être mis en application et vous avez de bonnes chances de trouver quelques aubaines. D'excellents augures touchent votre vie familiale. Rencontrez vos amis.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) — Bien que certaines contrariétés risquent de survenir, essayez de garder votre bonne humeur. Apprenez à vous adapter et en vous efforçant, vous atteindrez le succès.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) — Excellente période pour préparer un voyage ou rencontrer des gens, car ces deux items sont actuellement des plus prometteurs. Les affaires du coeur s'améliorent et plusieurs d'entre vous seront portés à en venir à des ententes définitives.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) — Vous risquez d'être dérangé par quelques difficultés mineures parce que les résultats s'annoncent mal, et trop lentement. Adaptez-vous et réservez-vous plus de temps pour votre associé.

Madame G. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENETRE" et "A PROPOS D'EDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay)





CLUB INTERNATIONAL de CORRESPONDANCE

50, Place Crémazie, Suite 302, Montréal 11, P.Q. 387-9696

Si toutes les femmes et si tous les hommes se donnaient la main...
Le plus grand pas serait fait pour résoudre les problèmes humains...

Elargissez vos horizons avec des êtres
qui vous comprennent.

AVANTAGES DES MEMBRES

NOTRE CLUB offre plusieurs avantages
Faire des rencontres amicales, intel-
lectuelles et sociales

Listes régulières de nos nombreux membres féminins et masculins,
transmises sans frais.
Nos listes sont classées pour servir toutes les exigences, par ordre de:
Profession,
Age,
Description physique,
Aptitudes sociales et artistiques,
Sièges récréatifs où les
membres peuvent se rencontrer

Ce Club vous confère un sérieux avantage financier! Nous fournissons
régulièrement des listes considérables à nos membres, pour la modique
somme de \$5.00 — Sur réception de votre cotisation, vous recevrez
par retour du courrier votre carte de membre qui vous confère tous les
avantages ci-haut énumérés. 50, Place Crémazie, Suite 302, Montréal 11,
P.Q.

NOM PRENOM
ADRESSE où vous désirez recevoir votre correspondance:
VILLE TELEPHONE
Vos noms et adresses n'apparaîtront pas dans nos listes,
chaque membre sera doté d'un numéro — TOUT EST DONC CONFIDENTIEL
N.B. Nous écrire en donnant tous les détails vous concernant. SAM 4/12/65

L'ensemble folklorique de Tchecoslovaquie au Forum le 14

Abe Saperstein, le propriétaire aux idées lumineuses des célèbres Globetrotters de Harlem, le plus fameux club de ballon au panier au monde, a réussi un autre coup de maître! Il a en effet réussi à bâcler des arrangements avec la sensationnelle troupe de danseurs et danseuses de folklore de l'état de Tchecoslovaquie et on pourra donc applaudir ces fameux danseurs au Forum mardi soir prochain, le 14 décembre, lors du passage des Globe trotters à Montréal.

Les 40 experts de la danse de folklore offriront la 1ère partie de leur spectacle merveilleux au tout début du programme, soit avant que les Globe trotters disputent la victoire aux réputés Nationaux de New York et les Tchèques reviennent ensuite en scène pour offrir la seconde partie de leur répertoire entre les deux demies de la joute.

Ce n'est pas tout toutefois. Saperstein a de plus réussi à

intéresser la célèbre gymnaste tchèque, Eva Bosakova, trois fois championne du monde et championne olympique de 1960 à accompagner l'ensemble folklorique et la jolie gymnaste et vedette de cinéma tchèque pourra nous donner une idée de son extraordinaire talent en offrant un numéro qui comprend les fameux mouvements d'exercices libres qui lui apporte la gloire à Prague, Rome et Melbourne lors des tournois internationaux que l'on sait. "Nous offrons su-

rement le plus merveilleux de tous les spectacles jamais offerts par les Globe trotters" de déclarer récemment Saperstein dont les fameux magiciens noirs ont évolué devant plus de 65 millions de gens, dans 87 pays et sur six continents depuis la formation des Globetrotters il y a 39 ans.

"Cet étonnant groupe d'artistes (les danseurs tchèques) saura enthousiasmer toute l'Amérique tout comme les Tchèques ont su émerveiller l'Euro-

pe entière et le Moyen-Orient lors de la longue tournée outre-mer des Globetrotters l'an dernier. Les danses entraînant, la musique et les costumes tout imprégnés de traditions et évoquant des siècles d'histoire devraient facilement faire les délices de la vue et de l'oreille tandis que le moins que l'on puisse dire de Mlle Bosakova est qu'elle possède non seulement un talent formidable, mais qu'elle est de plus une véritable beauté.

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

"Et puis tout est silence"

(par Claude Jasmin)

Ce roman fut publié la première fois en 1960 dans une revue littéraire de Montréal. Pourquoi les Editions de l'Homme le rééditent-elles? Laissons à l'auteur lui-même le soin de l'expliquer: "On me demande souvent qui j'étais plus jeune, d'où je viens, de quel quartier, de quel milieu, avec qui je jouais (et à quels jeux), qui je voulais devenir?"

"Eh bien tout cela je l'avais raconté dans ce premier roman en 1960" dit Claude Jasmin. Je l'aime toujours ce premier récit, comme on aime ses souvenirs d'enfance, son quartier, ses premiers jeux dans les cours et les ruelles, ses premières amours dans un parc public, ses premières croyances."

"ET PUIS TOUT EST SILENCE" c'est cela et autre chose aussi: ce goût d'écrire qui s'incarnerait définitivement; la première vraie bataille avec les mots, la parole, pour trouver un langage personnel. C'est un combat qui ne s'achève jamais, une lutte toujours à continuer, mais dans le "terrain vague" de la rue St-Denis, au parc Jarry, c'était pour un fusil de bois ou pour une fille aux yeux doux que l'on se battait dans cette bande de voyous innocents."

"ET PUIS TOUT EST SILENCE" c'est l'histoire d'un jeune chercheur qui se trouve enseveli sous les décombres d'une grange où il avait installé un centre d'art populaire, et qui revoit se dérouler, tel un film, sa vie, ses frustrations, ses désirs immenses et irréalisés, avant que le destin, inattendu, s'accomplisse. Lors de la publication de ce roman dans "Les Ecrits du Canada Français", l'oeuvre de Jasmin reçut un accueil très favorable auprès des critiques. Qu'y a-t-il d'original dans ce livre? Pour sa part le critique Gilles Marcotte a dit: "Le romancier construit une mythologie de l'enfance, d'une enfance montréalaise, qui est l'un des charmes les plus sûrs du livre".

"ET PUIS TOUT EST SILENCE" est en vente partout à \$1.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire — 1130 est, de La Gauchetière — Montréal (523-1600).

Jeanne Moreau incarne «Eva»

Le vendredi 10 décembre à 11 h. 30 du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront un excellent drame psychologique de Joseph Losey, mettant en vedette Jeanne Moreau et intitulé Eva.

Jeanne Moreau, interprète du rôle-titre, incarne ici une courtisane de luxe qui joue au chat et à la souris avec un écrivain prétentieux éperdument amoureux d'elle. Sûre de sa séduction, Eva se livre aux caprices les plus coûteux tant et si bien qu'elle ruine complètement Tyrion Jones, l'écrivain qui l'adore. Pour se l'attacher totalement, elle se donne et se refuse tour à tour selon l'humeur du moment, avec le résultat que Jones, même marié à une autre, revient toujours à Eva, son unique grande passion.

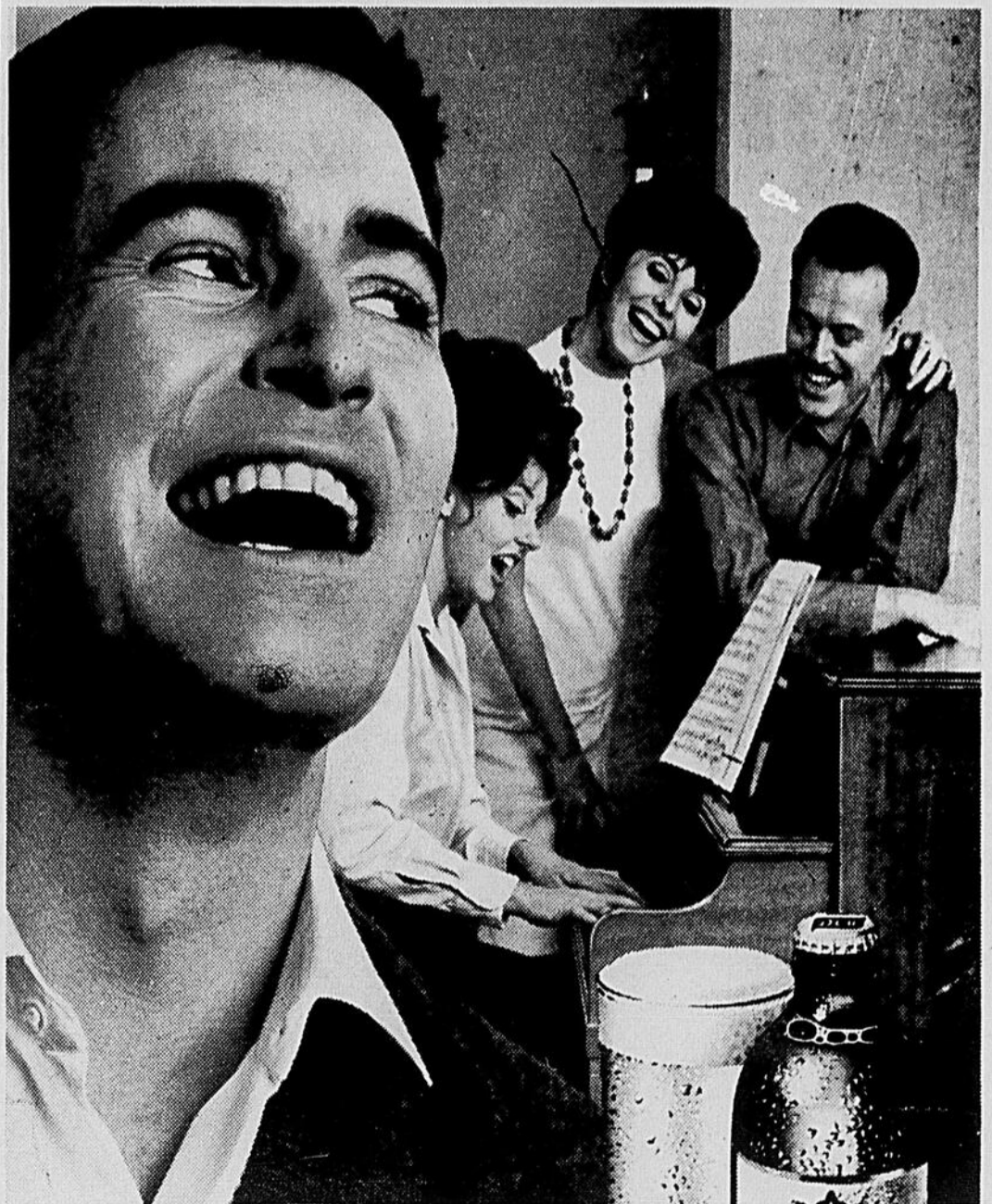
Outre Jeanne Moreau, on verra, dans Eva, Stanley Baker, Giorgio Albertazzi et Virna Lisi. La musique du film est de Michel Legrand.

Paul VI se rendra à Milan

(CCC) — Le grand séminaire fondé à Milan par saint Chs Borromée fera l'objet d'une restauration totale dont les travaux dureront près de deux ans. Lors de l'inauguration du nouveau Séminaire lombard de Rome, Paul VI a promis au cardinal Colomb, archevêque de Milan, de venir à Milan pour l'inauguration du Grand Séminaire restauré.

La vie est belle

quand on se réjouit
avec le goût jovial d'une bière Dow



DOW... toujours de bon goût



DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Le taux de la taxe dans Bécancour ne varierait pas avec le budget

BÉCANCOUR (JLC) — Répondant à certaines craintes des contribuables de la ville de Bécancour, le maire et le greffier, M. L.-Gaston Gaudet et Me André Villeneuve, ont déclaré jeudi soir que le taux de la taxe pour le premier budget de la ville de Bécancour serait le même que le taux payable dans chacune des anciennes municipalités.

"A moins, a précisé Me Villeneuve, qu'un secteur, qu'une paroisse en particulier nous demande de faire des améliorations importantes dans son secteur ou que la société Sidbec nous oblige à augmenter sensiblement nos services publics".

La seule dépense supplémentaire, a précisé le greffier, que la ville de Bécancour doit dé-

frayer en surplus du budget des anciennes petites municipalités, ce sont les frais de la fusion et les dépenses d'administration publique.

Le premier magistrat de la cité de l'acier a déclaré pour sa part que pour le moment, les échevins prenaient connaissance d'un budget provisoire, qui n'était en fait que la consolidation en un seul des onze petits budgets des petites municipalités. "Si à la fin de notre premier exercice financier, a conclu M. Gaudet, nous arrivons avec un déficit, je suis assuré de la meilleure collaboration possible avec le ministre des Affaires municipales en ce domaine.

A l'heure actuelle, les coffres de la cité de l'acier sont garnis de la somme de \$90,000

provenant de la mise en commun des fonds des anciennes municipalités. Le budget contient tous les items mentionnés dans les petits budgets des anciennes municipalités et il n'y a à peu près aucune augmentation importante. Il est vraisemblable que le conseil approuve son budget provisoire d'ici quelques semaines, une fois que les rôles d'évaluation auront été complétés.

En matière d'administration, les dirigeants de la cité ont approuvé jeudi soir l'engagement de principe d'un inspecteur municipal qui aura charge de tous les travaux publics. Ce surintendant sera engagé à partir de la semaine prochaine et équipé d'une camionnette pour laquelle la ville a deman-

dé des soumissions à ses vendeurs d'automobiles.

D'ici au printemps prochain, aucun autre changement important ne devrait survenir dans l'administration de la ville.

La ville de Bécancour s'est vu dans l'obligation d'assurer la municipalité au point de vue responsabilité civile et patronale. Elle avait fait appel à ses courtiers sur son territoire. Jeudi soir, MM. Rémi Hardy, H.-P. Carignan et MM. Labarre, Caron et Labarre ont présenté à la ville de Bécancour un projet d'assurances englobant la totalité des assurances de la cité de l'acier. Ces assurances seront incluses sur une même police que la ville a consenti avec la compagnie La Prévoyance.

Le fait que ce soit des jeunes qui aient rédigé le rapport et le présenté devant la Commission a rencontré l'approbation des commissaires, à la suite surtout de la distribution de la Chambre des Notaires devant les commissaires, et des sorties virulentes de la représentante de la race irquoise.

Abbé Marier

L'aumônier du clan, qui a accompagné les jeunes devant la Commission, l'abbé Gérard Marier, présente, pour sa part, ses commentaires en peu de mots: "Les jeunes n'ont pas assez confiance en eux et gardent pour eux les bonnes idées qu'ils ont. La formule que nous avons prise, cet été, de visiter le Canada jusqu'à Victoria, a été tout à fait heureuse pour les participants à tous les points de vue. Auparavant, nous étions allés à l'Île-du-Prince-Édouard, aux Îles St-Pierre et Mi-quelon et nous allons continuer cette formule de voyage. C'est là un des excellents moyens pour les jeunes de vraiment connaître et de pouvoir apprécier la culture voisine."

La question des terrains de l'éboulis sera réglée

— Le président de la commission des finances, l'échevin Rémi Raiche, a exposé au conseil de Nicolet qu'il ferait les recherches nécessaires documents en main pour que soit réglée la question des terrains de l'éboulis dont les propriétaires n'ont jamais pu être désignés après le sinistre du 12 novembre 1955.

Sur ce site, les dirigeants municipaux envisagent pour le printemps prochain l'aménagement des deuxième et troisième parties de leur parc municipal et le fond de terre n'est pas, dans certains cas de propriétaires, bien défini.

La grande difficulté jusqu'ici a été de prendre l'ancien cadastre de ces terrains et de tenter de le faire correspondre aux limites du terrain actuel. Dans certains cas, les terrains appartiennent, à la ville ou au gouvernement pro-

vincial, mais il reste quelques propriétaires dont il est très difficile de délimiter la véritable ligne de leur propriété et partant d'acquiescer ces terrains.

L'échevin Raiche a obtenu l'autorisation de ses confrères d'utiliser tous les documents nécessaires dans les archives de la ville pour régler une fois pour toute cette question, avant d'entreprendre des travaux d'aménagement le printemps prochain.

Il y a déjà dix ans que cette question est en suspens et que ces terrains sont inutilisables pour quiconque.

Vous allez tous à la tombe!
Vous allez à l'inconnu,
Aigle, Vautour ou Colombe,
Vous allez où tout retombe,
et d'où rien n'est revenu
(Hugo)



● Albert Millaire (Lorenzo de Médicis) et Jean Coutu (le duc Alexandre de Médicis) sont les deux grandes vedettes du brillant spectacle que donne présentement et jusqu'au 19 décembre prochain le Théâtre du Nouveau Monde au théâtre Orphéum de Montréal (tous les soirs excepté le lundi). Avec "Lorenzaccio" le TNM a fait l'unanimité de la critique et chaque soir, une salle comble fait une ovation aux comédiens, metteur en scène, décorateur et autres artisans de ce spectacle qui est "l'événement de l'année théâtrale" à Montréal.

Dans la Nicolet-Yamaska

Les As de St-Zéphirin sont seuls en première place

Les As de St-Zéphirin, à la suite des résultats de fin de semaine, ont pris seul la première place dans la ligue Nicolet-Yamaska. Les As ont maintenant un total de 12 points, suivis de près par les Jets de Nicolet, avec 10 points et St-Léonard avec huit.

La rencontre de ce soir entre le Pierreville et le St-Zéphirin pourrait influencer beaucoup le classement.

Maintenant voici les statistiques pour les compteurs, excluant les joutes de fin de semaine.

	G	P	N	Pts
St-Zéphirin	4	3	1	12

Nicolet	4	2	2	10
St-Léonard	4	0	4	8
Pierreville	3	1	1	7
St-Grégoire	2	2	4	6
St-Célestin	1	1	7	3

B A Pts

Doucet, St-Léonard	10	18	28
P. Bouchard, St-Cél.	18	7	25
Lemieux, St-Léon.	13	11	24
Salvas, Nicolet	12	7	19
R. Turcotte, St-Zép.	10	9	19
Paradis, Nicolet	15	3	18
Desmarais, Pierrev.	14	4	18
H. Turcotte, St-Zép.	10	5	15
Joyal, St-Zéphir.	10	5	15
Voulligny, St-Zép.	6	8	14
Courchesne, St-Zép.	5	9	14
Jarry, Nicolet	5	9	14

Le clan Jean-Nicolet à la commission Laurendeau-Dunton

— "La participation directe de la jeunesse canadienne-française au problème d'identité de la culture et de l'interculturalisme a avantageusement frappé les commissaires de la Commission Laurendeau-Dunton." C'est l'impression que rapporte le groupe de trois jeunes Scouts-Routiers et leur aumônier à la suite de la présentation de leur mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton, le premier décembre dernier.

MM. René Kirouac, responsable, assisté de MM. Eloi Arsenault et Yves Gaulin, ont présenté leur mémoire au nom du clan Jean-Nicolet, lors des audiences publiques à Montréal, que présidait M. André Laurendeau.

La formule apportée en conclusion des constatations de voyage et d'enquêtes faites par les jeunes de la région de Nicolet a semblé intéresser, selon les responsables, tout particulièrement les commissaires. Le clan Jean-Nicolet propose en effet comme élément de solution, la formation d'une commission permanente des jeunes qui verrait

régulièrement à entendre les doléances de la jeunesse canadienne-française et canadienne-anglaise à travers le pays et ferait les recommandations qui s'imposent aux dirigeants gouvernementaux.

Cette solution a été retenue par les commissaires.

Mme la commissaire Laing a demandé aux trois étudiants du séminaire de Nicolet leurs impressions sur la formule actuelle d'échanges étudiants. L'impression générale transmise par les étudiants est que cette formule n'est qu'un masque à la réalité d'une autre province. Ces étudiants au cours de leur périple dans une province voisine n'ont pas l'occasion de côtoyer l'homme de la rue, de vivre dans l'esprit de la ville ou de la province qu'ils visitent. On a aussi reproché à cette formule de revêtir un caractère tout à fait officiel, en amenant les étudiants à des réceptions civiles. Par ailleurs, le clan Jean-Nicolet aimerait qu'au moins, les étudiants donnent suite à ces voyages après les avoir préparés beaucoup plus scientifiquement.

A vendre. Cause: décès. Propriété de 8 appartements, Deux étages. Magasin attenant, pouvant servir à d'autres fins, si désiré. Air chaud. Eau fournie par puits artésien, pompe électrique. Garage. Terrain: 145 pieds de front par 115 de profondeur. Bon marché.

59 Principale — Notre-Dame de Pierreville

Les électeurs...

(Suite de la 1ère page)

règlement d'emprunt pour puiser à même la loi des fonds industriels. La ville a approuvé un règlement de fonds industriel de \$525,000 dernierement qui est actuellement soumis aux dirigeants provinciaux des Affaires municipales et du Commerce.

Vraisemblablement, la ville désire emprunter les montants nécessaires à l'acquisition des terrains qui les intéressent pour le parc et pour son aménagement. Le conseil a informé par ailleurs la Cie des Cent Associés de la marche des procédures dans cette affaire. Le terrain pourrait être mis à la disposition des propriétaires intéressés à promouvoir leur industrie dans un ou deux mois au maximum.

PRÊTS RAPIDES

\$50.

À

\$2,500.

OU PLUS



Toujours là — avec de l'argent

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

206 Place 21 Mars
293-4423